



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2023-258

PUBLIÉ LE 5 MAI 2023

Sommaire

Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris / Cabinet

75-2023-05-05-00001 - Arrêté portant délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal - PCE Paris 11ème (2 pages)

Page 3

Direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2023-05-05-00001

Arrêté portant délégation de signature en
matière de contentieux et de gracieux fiscal -
PCE Paris 11ème

**Direction régionale des Finances publiques d'Île de
France et de Paris**

Pôle de Contrôle et d'Expertise de Paris 11ème
39-41 rue Godefroy-Cavaignac
75536 PARIS CEDEX 11

**Arrêté portant délégation de signature
en matière de contentieux et de gracieux fiscal**

La responsable du pôle contrôle expertise de Paris 11ème

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Arrête :

Article 1

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
CADRET-BORREL Maryse	Inspectrice	15 000 €	7 500 €
DESEUZES Laurent	Inspecteur	15 000 €	7 500 €
FREY Hélène	Inspectrice	15 000 €	7 500 €
HELLAL Medhi	Inspecteur	15 000 €	7 500 €
HOARAU Gaëlle	Inspectrice	15 000 €	7 500 €
JAMEUX Melissa	Inspectrice	15 000 €	7 500 €
LAAROUSSI Taoufik	Inspecteur	15 000 €	7 500 €
LE MOING Nicolas	Inspecteur	15 000 €	7 500 €
SANCHEZ Catherine	Inspectrice	15 000 €	7 500 €
SICARD Michel	Inspecteur	15 000 €	7 500 €

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
STEINER Pierre	Inspecteur	15 000 €	7 500 €
WELKE Olivier	Inspecteur	15 000 €	7 500 €
FEVRIER Jérôme	Contrôleur	10 000 €	5 000 €

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris

Paris, le 5 mai 2023

La responsable du pôle contrôle expertise de Paris 11ème,

Signé

Marie-Paule DURAND